

Édito du Maire

Chères Saint-Emilionnaïses, Chers Saint-Emilionnais,

Les mesures prises par le Gouvernement impactent à nouveau de nombreux secteurs professionnels et notamment nos commerces, nos cafés, nos restaurants et limitent nos moments conviviaux et de partage. J'adresse toutes mes pensées en priorité à tous ceux qui ne peuvent pas travailler ou pratiquer leurs activités et loisirs au sein de leur association ou organisme. Nous devons poursuivre nos efforts collectifs pour retrouver une vie normale le plus rapidement possible.

C'est également avec honneur que je vous annonce mon élection en tant que Président de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de Gironde (AMG) depuis le 13 mars dernier.

Les Maires et Présidents d'Intercommunalités de Gironde ont en commun cette détermination, cet engagement et cette passion qui rend notre département parmi l'un des plus attractifs de France.

Je suis très fier de représenter l'AMG qui fournit des renseignements précieux et apporte des conseils aux élus et à leurs équipes dans la gestion quotidienne de leur collectivité.

Enfin, malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. A Saint-Emilion, 2021 rime avec concrétisation. En effet, des projets importants sont désormais lancés comme la restructuration du Logis de Malet, la restauration des remparts et l'aménagement des ateliers municipaux.

Pour terminer, j'espère pouvoir vous retrouver très bientôt dans des conditions agréables et sereines et vous souhaite un excellent printemps.

Bien cordialement,

Bernard **LAURET** et son équipe municipale

Les inscriptions à l'école primaire Elie Janailac pour la rentrée 2021 sont ouvertes!

Les inscriptions à l'école maternelle publique pour la rentrée scolaire de septembre 2021 sont ouvertes pour les enfants dont les parents résident ou ont une activité professionnelle sur la Commune de Saint-Emilion (l'enfant doit être apte à la vie en collectivité, propreté acquise).

Au préalable, prenez contact avec la mairie de Saint-Emilion afin d'obtenir le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2021-2022 : Tél. 05 57 24 72 09 ou mail : accueil@ville-stemilion.fr

Poursuite des travaux de consolidation des remparts.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de restauration des remparts ont repris sous la maîtrise d'œuvre du cabinet ARC ET SITES. L'entreprise titulaire du marché est HORY-CHAUVELIN.

Suppression des points d'apport volontaire à la gare.

Nous vous informons que les points d'apport volontaire situés sur le parking de la gare (papiers, cartons et ordures ménagères) vont être supprimés mi-avril pour être transférés près du stade. Seules deux bornes à verre resteront situées sur le parking de la gare. Nous vous rappelons que ces bornes d'apport volontaire sont sous surveillance et que le dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrants est une infraction.

Lancement du marché public pour la rénovation des ateliers municipaux.

Le dossier de consultation des entreprises pour le marché public relatif aux travaux d'aménagement des ateliers municipaux est en ligne sur la plateforme de dématérialisation Marchés Publics d'Aquitaine jusqu'au 19 avril 2021: <https://demat-ampa.fr>

Démarrage des travaux de construction du nouveau siège de la Communauté de Communes

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, le futur siège de la Communauté de Communes sera érigé dans le fond du parking de la Gare où sera également inclus une maison des services au public. La première phase de travaux visant principalement à détourner les réseaux et à installer le chantier débutera mi-avril.

Pensez à déposer un dossier d'autorisation avant d'entreprendre des travaux sur vos maisons.

Etant inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO), nous sommes contraints de faire respecter un certain nombre de règles d'urbanisme pour tous types de travaux.

A ce titre, nous vous rappelons qu'un dossier doit **obligatoirement** être déposé en mairie pour toute modification envisagée telle qu'une modification de couleur, remplacement de fenêtres, portes, ravalement de façade, piscine, clôture, haie, coffret électrique, etc. Avant d'entreprendre des travaux, les services de la mairie de Saint-Emilion se tiennent à votre disposition.




Informations : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisations-urbanisme>.

Quelques rappels sur le stationnement résidents.

Nous vous rappelons que seule l'application FLOWBIRD vous permet de ne plus avoir à vous rendre à l'horodateur pour bénéficier d'un stationnement à tarif préférentiel.

Nous en profitons également pour vous rappeler que les douves près de la Porte Saint-Martin ne sont plus accessibles au stationnement jusqu'à la fin des travaux de restauration du Logis de Malet.

Quelques dates importantes :

-  27 au 30 mai 2021 : Festival Philosophia sur le thème du langage (Plus d'informations à venir)
-  30 mai 2021 : Fête du Tour => venez tester le parcours du Contre La Montre Libourne / Saint-Emilion
inscriptions en ligne jusqu'au 9 mai sur le site www.klikego.com ou à la Mairie.
-  13 & 20 Juin 2021 : Elections Départementales et Régionales (sous réserve de confirmation par le Gouvernement)

Numéros utiles

Mairie de Saint-Emilion - 6 place Pioceau

Tél : 05.57.24.72.09 - Fax : 05.57.24.69.17

Mail : accueil@ville-stemilion.fr - Site internet : www.saint-emilion.org

Gendarmerie : 05.57.55.46.00 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais : 05.57.55.21.60

Pharmacie de Saint-Emilion : 05.57.24.70.74

SMICVAL : 05.57.84.74.00

AIDEZ-NOUS A RESPECTER L'ENVIRONNEMENT!

Pour recevoir ce document tous les mois par mail, merci de nous communiquer votre adresse mail à accueil@ville-stemilion.fr ↓
ou de l'écrire ici et le déposer en Mairie.

Nom et Prénom :

.....@.....

N° de portable : / / / / (Nous garderons ces informations confi dentielles)



Suivez notre nouvelle page Facebook officielle : **Ville de Saint-Emilion**

Pensez à télécharger l'application



Disponible sur Apple et Android